

CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES-LA LOYERE
PROCES-VERBAL
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2016

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 07 Septembre 2016, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

L'an deux mille seize, le sept septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Fragnes-La Loyère s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Alain GAUDRAY, Maire, sur convocation adressée le 30/08/2016, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : DURY Michel, FAUVAUX Virginie, GRISARD Lise, HADORN Camille, HOHWEILLER Fabrice, LEGRAND Emilie, MENOTTI Claude, MOREL Annick, MUTHELET Laurent, PETIT Alain, PION Bernard, ROESLER Patricia, REVOL Hélène, SANCHEZ Grégory, SANTIAGO Patrick, VELOSO Alexiane, WAETERLOOT Sébastien.

Absent excusé : PARIS Fabienne pouvoir dûment établi à HOHWEILLER Fabrice

Secrétaire de séance : FAUVAUX Virginie.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27/07/2016 à l'unanimité

Rajout, à l'unanimité, d'un point à l'ordre du jour :

- La garantie de Logivie sur le prêt de rénovation des locatifs ;

1. DESIGNATION DES REPRESENTANTS (RAPPORTEUR A. GAUDRAY) :

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal en date du 26 juin 2016, l'assemblée municipale est appelée à désigner les délégués chargés de représenter la commune au sein des différentes instances :

- ➔ **au GIP e-bourgogne :**
 - Alexiane VELOSO, Titulaire
 - Claude MENOTTI, Suppléant

- ➔ **à la commission cantonale PIIC et FDAVAL**
 - Alain Gaudray, Maire
 - Camille Hadorn, Conseillère Municipale

- ➔ **au CLIC SOBOTRAM**
 - Grégory SANCHEZ, Titulaire
 - Alain PETIT, Suppléant

2. DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2016 (RAPPORTEUR A. GAUDRAY)

Décision modificative n° 1

Considérant la nécessité de procéder au mandatement de travaux d'extension du réseau électrique exécutés par le SYDESL, pour le raccordement du Centre Parachutisme ;

Considérant que les crédits du chapitre 204 sont insuffisants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		DEPENSES	
Chapitre 23 : Immobilisations en cours		Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	
Article 2315 : Installations, matériel et outillage et technique	- 6 345.42 €	Article 2041582 : Bâtiments et installations	+ 6 345.42 €

Décision modificative n° 2

Considérant la nécessité de régulariser la ligne budgétaire des dépenses imprévues ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		DEPENSES	
Article 022 : Dépenses Imprévues	- 8 377.82 €	Article 61522 Entretien de bâtiments	+ 4 200 €
		Article 61523 Entretien de voirie	+ 4 177.82 €
TOTAL	- 8 377.82 €	TOTAL	+ 8 377.82 €

3. GRAND CHALON : PRESENTATION DU BILAN ANNUEL DES DECHETS (RAPPORTEUR B. PION)

Bernard PION présente aux membres du conseil municipal le bilan annuel 2014 sur la gestion des déchets transmis par le Grand Chalons.

Il est rappelé que le rapport est mis à disposition en mairie.

4. SYDESL : PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC BTP (RAPPORTEUR B. PION)

Bernard PION fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage public pour le renouvellement de matériel vétuste transmis par le SYDESL pour un coût total de de 7 283.94 € H.T.

La participation financière restant à charge de la commune s'élèverait à 3 650 € HT pour l'ensemble des travaux, sous réserve de dépenses imprévues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire (SYDESL) ;
- donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de **3 650 € H.T.**, sous réserve d'éventuelles dépenses imprévues ;

5. ACQUISITION DE MOBILIER BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT (RAPPORTEUR A.PETIT)

Alain PETIT informe qu'un nouveau règlement départemental d'attribution des aides a été mis en place par le département. Pour cette année, la date limite de dépôt des dossiers de subventions était fixée au 30 Avril 2016.

Au vu de ces éléments, il propose de reporter le projet d'acquisition de mobilier à la bibliothèque au début de l'année 2017.

6. AFFOUAGES : ABSENCE DE COUPES EN 2017

Considérant la nécessité de préserver les ressources forestières et permettre ainsi la reconstitution de la forêt,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas attribuer de coupes affouagères pour l'année 2017

7. DEMANDE DE GARANTIE DE PRET LOGIVIE

Nous avons sur la commune au clos du chêne 12 logements en location dont le bailleur est Logivie ; Ces logements présentent des fissures en façade et des travaux de rénovation sont prévus par le bailleur sur ces 12 logements qui reviendront à la commune en 2047

Logivie a contracté un prêt de 177 970 € à la caisse des dépôts et se tourne vers la commune pour solliciter la garantie de ce prêt.

Il s'agit d'un prêt sur une durée de 25 ans et à taux variable indexé sur le livret A (taux L A + 0,5%);

Les travaux devraient débuter à l'automne ;

Alain Gaudray fait remarquer que la commune n'a pas été associée à la réflexion des travaux, que le bailleur peut se tourner vers la caisse de garantie du logement locatif social

Il est proposé de rejeter leur demande de garantie.

Accepté à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Lecture de la charte de l'écu et du règlement intérieur ; signatures
 - Rappel de la rencontre élus- personnel du 22 septembre 2016 à 19 h dans les locaux de la cantine ;
 - Patricia ROESLER nous dit un mot de la fête du village : recettes de 1 783 € pour le CCAS ; Elle remercie la ferme Regnault qui nous a offert les œufs pour l'omelette et la boulangerie qui a fait un tarif réduit sur ses tartelettes ; Bonne participation des élus, des membres du CCAS, de bonnes volontés, et satisfaction des habitants et des intervenants ;
 - Point sur la rentrée scolaire par Virginie FAUVAUX
 - Point sur les commémorations portées par l'association du souvenir : bonne participation, à noter le blocage, à visée sécuritaire, par la Gendarmerie, de la nationale durant 30 min ;
 - Octobre rose : bonne dynamique de territoire sur cette manifestation par les communes du Grand Chalons. Manifestation à laquelle Fragnes La Loyère participe le 15 octobre avec une exposition, une marche, et un apéritif rose.
 - Commission urbanisme : une date de réunion est fixée par Bernard PION le 13/09/2016 à 20h30
 - Préparation de la manifestation Pommes et Saveurs d'automne le 21/09/2016 à 18 h
 - CDCI : commission départementale de coopération inter communale ; Fabrice HOWEILLER nous transmet l'ordre du jour de cette réunion du 26/09/2016.
 - Pacte de l'amitié : une rencontre avec les élus de italiens aura lieu le WE du 17/18 septembre prochain à BRIONA. Participeront Annick MOREL et Alain PETIT en tant qu'élus de notre commune; s'y associeront M COTTIER, MME CERONNE et M MINIER.
 - SVLF : Claude MENOTTI a rencontré le président et la vice présidente qui ont des attentes et des besoins concernant notre terrain ;
 - Changement du jour des conseils municipaux : il est retenu le 1^{er} mardi de chaque mois ;
 - Université d'été du Grand Chalons : le 10/09/2016
- Séance levée à 22h40